

# REGROUPEMENT FAMILIAL

*Attention, cette fonctionnalité ne fonctionne que sur les smartphones et les tablettes.*

*Si vous êtes déjà inscrit, vous n'avez rien à demander, cette formule a déjà été créée sur le compte du chef de famille. Procédez à toutes vos inscriptions sur son compte.*

\* \* \* \* \*

Si vous vous inscrivez en famille **pour une première fois**, demandez le **regroupement familial** pour simplifier vos futures modalités de paiement (un seul règlement).

*La mise en place de ce dispositif nécessite que tous les membres de la famille disposent bien au préalable de leur propre compte TEN'UP avec obligatoirement des identifiants et des mots de passe différents.*

Cette étape réalisée, et, avant de commencer tout processus d'inscription, **demandez-nous par mail, sur tcsource@fft.fr à partir du compte TENUP du futur chef de famille, la mise en place de votre regroupement.**

Bien nous indiquer les noms des autres personnes à regrouper ; le chef de famille pourra faire ensuite toutes les demandes d'inscription/pré-inscription et régler les cotisations pour l'ensemble des membres de son regroupement familial **depuis son propre compte TEN'UP.**

Si vous n'inscrivez que des enfants, choisissez comme chef de famille, **votre enfant le plus âgé.**

Dès réception de notre accord et de notre validation de ce regroupement que vous recevrez par mail, **continuez vos inscriptions sur le compte TEN'UP du seul chef de famille.**